HAUTE-SAVOIE À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

1 096 plaintes pour violences depuis le début de l'année

S'il est trop tôt pour tirer un premier bilan des deux confinements, le préfet, Alain Espinasse met en avant une exacerbation des violences faites aux femmes lors du premier, entraînant une hausse des interventions des forces de l'ordre.

« Hélas, cette année encore, nous sommes concernés par cette journée d'action contre les violence faites aux femmes (le 25 novembre NDLR). J'aimerais qu'elle n'existe plus car cela signifiera la fin de ce problème », a évoqué le préfet de Haute-Savoie, Alain Espinasse, mardi 24 novembre, au commissariat d'Annecy.

Sur les dix premiers mois de l'année 2020, 402 plaintes ont été déposées auprès de la police nationale par des femmes victimes de violences conjugales et 694 auprès de la gendarmerie nationale, sur l'ensemble du département.

« Il faut remettre en lumière ce sujet dans le contexte très particulier qu'est le confinement. Pendant le premier, nous avons constaté une exacerbation de ce phénomène, des cas de violences se sont fait jour », a-t-il expliqué.

Le représentant de l'État en a profité pour rendre hommage au travail réalisé par les membres de l'unité de protection sociale du commissariat d'Annecy.

Dans le dispositif mis en place, il a aussi souligné l'importance de l'intervenante sociale, Salomé Sperber, dont le poste est financé, en partie, par la ville d'Annecy. « Le phénomène de violences faites aux femmes continue. Il est important que les pouvoirs publics continuent à se mobiliser et à mettre les moyens nécessaires. C'est dans cet objectif que la ville participe au financement de ce poste d'intervenante sociale », a relevé le maire d'Annecy, François Astorg.

Une centaine de procédures en cours

Pour l'heure, une centaine de procédures sont traitées par l'unité de protection sociale. « C'est un nombre similaire à celui de l'an passé. Nous n'avons pas vu de hausse de plaintes, mais les forces de l'ordre ont été appelées plus fréquemment, parfois alertées par les voisins », a détaillé la commissaire Manenc. Rien ne dit que ces interventions déboucheront sur une plainte, voire une procédure. « La plainte, c'est déjà difficile et ce n'est que le début. Il y a énormément de boulot encore après », a glissé une des membres de l'unité de protection sociale.

Agnès BRIANÇON-MARJOLLET

Si vous êtes victimes de violences, contactez le 39 19 (numéro gratuit). En cas d'urgence, il est possible d'appeler le 17 ou d'envoyer un texto au 114.

En présence de la commissaire Manenc et du maire d'Annecy, François Astorg, le préfet Alain Espinasse a remercié les policiers pour le travail réalisé dans le domaine des violences sexuelles et sexistes. Photo LeDL/A. B-M.

LE CHIFFRE

3

C'est le nombre de féminicides comptabilisés sur le département de la Haute-Savoie en 2019.
Pour 2020, les chiffres ne sont pas encore connus. « En termes de procédures lancées, nous sommes sur la même ligne que 2019 », explique la commissaire Manenc.

« Difficile d'accepter d'être un homme ou une femme battu »

Salomé Sperber est, depuis 2018, intervenante sociale en police et gendarmerie. « J'apporte un accompagnement psychologique, social et judiciaire aux victimes de violences, hommes comme femmes », explique-t-elle.
Elle intervient sur des plaintes relayées par les forces de gendarmerie et de police, ou des mains courantes dès lors que les policiers ou gendarmes « sentent qu'il y a quelque chose qui coince », explique la commissaire Manenc. L'intervenante sociale permet de « garder le lien avec les victimes qui, parfois, n'osent pas porter plainte. Elle peut leur faire prendre conscience que ce qu'elles vivent n'est pas normal », complète-t-elle.
« C'est difficile de porter plainte car la procédure pénale fait peur. Surtout, quand le bourreau, c'est le ou la partenaire de vie avec qui on a des projets, le père ou la mère des enfants. C'est difficile de partager cette intimité à quelqu'un, d'accepter que l'on est un homme ou une femme battu », confie Salomé Sperber.

Les militaires engagés sur le front des violences faites aux femmes

ALPES Après les annonces d'Emmanuel Macron

« Un grand sentiment d'amertume » pour les stations

Au lendemain de la réunion de la réunion de concertation avec le premier ministre, qui avait annoncé qu'une décision serait prise dans les 10 jours, l'annonce d'Emmanuel Macron a fait l'effet d'une bombe en montagne. « Il me semble toutefois impossible d'envisager une ouverture pour les fêtes et bien préférable d'envisager une réouverture courant janvier dans de meilleures conditions », a dit Emmanuel Macron dans son allocution.

Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France (DSF), qui fédère les 238 opérateurs de stations de sports d'hiver se dit très amer : « Ça sentait le sapin, mais après la réunion et l'annonce d'un délai 10 jours qui nous a été faite, c'est une décision surprenante, hâtive alors que les stations dans leur ensemble ont tout fait pour aboutir à un protocole qui assure la sécurité des visiteurs dans toutes les étapes du parcours client. J'ai un grand sentiment d'amertume. Après ce qui nous a été annoncé hier, on a l'impression de s'être fait avoir. Maintenant on va permettre aux gens de se déplacer, peut-être dans des endroits où il y aura bien plus de risques de contamination qu'en montagne. Et on va laisser nos amis suisses et autrichiens, le plaisir de recevoir des clients. »

Même sentiment de coup de massue sur la tête, pour Mathieu Dechavanne, PDG de la Compagnie du Mont-Blanc qui exploite les stations de Chamonix et Megève. « On se dirigeait vers une fréquentation en baisse de 50 %, avec les étrangers en moins et les hésitations à réserver et les professionnels de santé nous disaient qu'ils allaient trouver un accord pour accueillir la traumatologie. Cet été, sur tous nos appareils, on a accueilli, 2,3 millions de passages avec des volumes de clientèles de cet ordre sans un souci, sans un cluster. Vu les conséquences économiques, est-ce que cela mérite vraiment une fermeture des stations ? C'est tellement lourd de conséquence. »

« 30 000 à 40 000 saisonniers vont rester sur le carreau »

Du côté des travailleurs saisonniers, Antoine Fatiga représentant CGT pour la branche semble moins surpris. « Le 20 janvier, c'était dans les tuyaux. On s'attendait quand même à des ouvertures possibles vu les protocoles sanitaires. Mais l'incertitude tenait aussi aux bars et restaurants. Ouvrir les remontées mécaniques sans les à-côtés, c'était difficile. Le modèle économique pour cette saison a vécu, c'est surtout les gens de la région qui viendront. En tout 30 à 40 000 saisonniers vont rester sur le carreau cet hiver, 10 % dans les remontées mécaniques, 30 à 40 % dans l'hôtellerie et les commerces. Et dans son discours Emmanuel Macron ne nous a absolument pas rassurés sur l'activité partielle. Va-t-il rester au taux où il est à l'heure actuelle ? Ni sur l'abandon de la réforme de l'assurance chômage. Sans ça, tous ces saisonniers qui ne seront pas embauchés resteront dans la précarité et vont terminer aux Restos du cœur »

Du côté des maires en station, celui de Châtel, Nicolas Rubin, par ailleurs président de Savoie Mont-Blanc, l'agence de promotion des départements savoyards, déplore un double discours entre le président et son premier ministre. « Jean Castex a fait soi-disant une concertation avec les élus qui me semble avoir été un leurre. Tous ceux qui participaient avaient bon espoir. Là le président vient de faire fondre la neige sous le pied de son premier ministre qui nous avait donné un peu de confiance sous dix jours. »

Antoine CHANDELLIER